



Fédération Française de Gymnastique

Réf. : PHB/DV/046/10
Objet : Session VAE CQP

Fédération fondée
le 28 septembre 1873,
reconnue d'utilité publique.

Paris, le 22 janvier 2010

Destinataires

Comités Départementaux
Comités Régionaux
Zones Techniques

Pour information

Comité Directeur
Cadres Techniques d'Etat et Fédéraux

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

La loi prévoit l'obtention de tout diplôme par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

La Fédération Française de Gymnastique, délégataire exclusif pour la mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle Animateur des Activités Gymniques (CQP AAG), organise régulièrement des jurys VAE.

Pour se faire, les candidats doivent remplir le dossier joint et le retourner à la Fédération Française de Gymnastique.

Afin d'aider les candidats à la constitution de leur dossier VAE, l'Institut National de Formation de la FFG met en place une session d'accompagnement à la constitution d'un dossier VAE CQP sur les 3 mentions, le **samedi 27 février 2010** au siège de la Fédération.

L'inscription à cette session doit se faire avant le 19 février 2010, via le site fédéral/rubrique se former/calendrier des formations.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information le plus largement possible

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.


Pierre-Henri Bourlier
Directeur Général